

A 004899

La cigarette électronique doit-elle, selon vous, rester autorisée dans les lieux publics ? Pourquoi ?

Le flou reste assez total concernant l'usage de la cigarette électronique. Nocive ou pas ? Les avis divergent, les scientifiques manquant encore de recul. Dans l'incertitude, la politique dans notre pays est de jouer la prudence et de continuer à interdire l'e-cigarette dans les lieux publics, au même titre que la cigarette classique au tabac. Et vous, seriez-vous d'accord de voir des vapoteurs dans les cafés, bars et restaurants ? Ou pensez-vous le geste même de fumer constitue un mauvais signal, notamment pour les jeunes ?



Nadia Chater



LOREDANA
Goesves - 22 ans
Employée de librairie

Oui, la fumée ou plutôt la vapeur et les odeurs dégagées par la cigarette électronique ne gênent personne en réalité. Néanmoins, les gestes exécutés pour fumer une vraie cigarette ou une électronique restent les mêmes. Le vrai fumeur ne se sent-il pas lésé ?

MARIE-ANGE
Assesse - 65 ans
Retraitée

J'ai un avis mitigé. Il y a fumée et odeurs mais pour moi, la cigarette électronique ne gêne personne. D'un autre côté, je pense aussi aux enfants qui ne font pas la différence entre une vraie cigarette et une fausse. Donc fumer doit être interdit fermement.



JEAN-MICHEL
Baillot - 42 ans
Gérant d'entreprise

Il me faut spécifier d'abord que le tabac n'est pas un problème en soi sauf s'il nuit à autrui. Alors, cigarette électronique ou cigarette, non, même pas en privé et surtout en présence des enfants. Notre liberté s'arrête là où commence celle des autres



Des contrôles internes et externes sont effectués **chaque jour** pour vous garantir la meilleure qualité.

Philippe Renmans
Rik Renmans



PROMO DE LA SEMAINE

Offres valables du 22/08 au 28/08/2014

Brochettes duo
Morceaux de côte de porc, porcques de lard fumé, chipolata et merguez

-20%

€14,98/kg

€11,98/kg

Rumsteak mariné
Rumsteak "diablo" piquant

-12%

€17,98/kg

€15,58/kg

Salade maison

100g +
SL. GRATIS

€12,98/kg

PROMO CARTE EXTRA

Jambon maison tradition
€16,88/kg

+2 POINTS EXTRA
PAR 100g

Spiring grill
€7,48/kg

+10 POINTS EXTRA
PAR 500g

Brochette de filet de poulet marinée
€15,48/kg

+20 POINTS EXTRA
PAR Kg

2+1 GRATIS

Grillburgers boeuf
€11,98/kg

Contre remise de ce bon
Jusqu'à épuisement du stock • 1 bon par client

Valable du 22/08 au 28/08/2014

DEVENEZ MEMBRE DU CLUB EXTRA

Inscrivez-vous sur www.renmans.be en introduisant le numéro de votre Carte Extra. C'est gratuit!

PROMO CLUB EXTRA

60 points Extra = 1 chèque de €3,05

Saucisse grill de poulet
€10,98/kg

+3 POINTS EXTRA
PAR 100g

Steaks suisses
€9,58/kg

+3 POINTS EXTRA
PAR 100g

Pour tout renseignement et/ou pour trouver l'adresse de la boucherie Renmans la plus proche de chez vous, appelez le numéro gratuit 0800/900.02 ou surfez sur www.renmans.be



LAWRENCE

Assesse - 50 ans Infographe

Malgré que je sois une fumeuse, je serais choquée de voir quelqu'un fumer une cigarette électronique dans un endroit public. Il y a des interdictions de fumer, tout le monde doit les respecter. "Vapoter", c'est aussi utiliser les mêmes gestes qu'un fumeur

EVELYNE

Assesse - 48 ans Commerçante

Personnellement, cela ne me dérange pas. Beaucoup de connaissances fument ou "vapotent" mais les comportements sont différents dans les deux cas. Même si les gestes sont identiques, la fumée et les odeurs sont autres. Mais je comprends les campagnes anti-tabac



FABRICE

Ciney - 48 ans Chauffeur de camion

Non, cela ne me dérange pas. D'après ce que je sais, il semblerait que le tabagisme passif soit reconnu comme non nocif. Chez moi, je fume à l'extérieur et jamais devant ma petite fille. Question d'odeurs, c'est différent de la cigarette électronique.

L'expert

D^r KRISTIAAN NACKAERTS

Pneumologue-oncologue - UZ Leuven



Doit-on être pour ou contre l'e-cigarette dans les lieux publics ?

C'est une question difficile et pas résolue à 100 %. L'Union européenne a laissé les pays membres libres de légiférer. En Belgique, la mesure est de ne pas autoriser l'usage de l'e-cigarette là où il est interdit de fumer des cigarettes au tabac. Aux Pays-Bas, on peut fumer l'e-cigarette dans les bars, les cafés... Les effets secondaires sur les utilisateurs et l'entourage passif ne sont pas encore totalement connus à long terme. Il pourrait donc être imprudent de permettre l'usage de ce type de cigarette dans les lieux publics avant d'avoir plus de données en main.

Quand en saura-t-on plus sur la toxicité - ou non - de l'e-cigarette ?

L'usage de la cigarette au tabac a augmenté après la Seconde Guerre mondiale. Ce n'est qu'après 20 ans, voire plus, que des études ont démontré la toxicité du tabac. On espère ne pas devoir attendre un demi-siècle pour le savoir à propos de l'e-cigarette. Il faut cependant rester prudent et laisser la porte ouverte : en Belgique, on suit la loi actuelle, mais celle-ci pourrait changer dans le futur. En octobre prochain, les pays membres de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) se réunissent et vont notamment discuter de l'e-cigarette. Peut-être vont-ils modifier quelques mesures. À suivre.

Venez découvrir notre nouvelle gamme de prothèses capillaires 29 nouveaux modèles et plus de 75 coloris différents.

Prothèses à partir de 200€
Essai et pose de la prothèse offerts

CLINIQUE DU CHEVEU

Découvrez un grand choix de turbans et foulards dans le catalogue CHAPILIE présent sur notre site

CLINIQUE DU CHEVEU SINSIN
T. 083 68 86 62 / <http://sinsin.lecheveu.be>

Qm Quincaillerie MAILLEN
6, rue de Lustin - MAILLEN - 083/65.56.20

SUPER RÉCLAME

Niveaux STABILA

183cm	155 ^{00€}	-	55 ^{00€}
100cm	88 ^{50€}	-	28 ^{00€}
81cm	83 ^{50€}	-	25 ^{00€}
61cm	73 ^{00€}	-	23 ^{00€}

Jusqu'à épuisement des stocks,

L'INCONTOURNABLE STABILA

Multimètre laser
m, m², m³, Pythagore

120^{00€} - 10%